

Quand un élève a besoin d'aide...

L'enseignant(e) de la classe informe la famille des difficultés rencontrées par l'enfant et tente d'y remédier en classe ou en cycle (aide personnalisée, pédagogie différenciée...).

Quand les difficultés persistent, les enseignants font une demande d'aide au **RASED**.

Les parents sont informés et partenaires du projet.

Toutefois, les parents peuvent demander directement un rendez-vous au **RASED**.

Toutes les difficultés ne sont pas du ressort du **RASED**, mais une réflexion commune peut aider à trouver un autre type d'aide soit en réunion interne à l'école soit en équipe éducative.

Comment faire appel au RASED ?

- L'enseignant(e) renseigne une fiche de demande d'aide disponible dans l'école et la complète pour être retournée au RASED.

OU

- Les parents demandent à rencontrer un des membres du RASED en s'adressant à la direction de l'école.



*Pour la réussite
de **TOUS** nos élèves !*

CIRCONSCRIPTION DE SAINT-LEU

R.A.S.E.D

**Réseau d'Aides Spécialisées aux
Élèves en Difficulté**



Secteur : Sud

École primaire Le Plate

**Psychologue EN : Mme Laura
RAKOTOMALALA**

Maîtresse G : Mme Annick CERDAN

**Maîtresses E : Mme Karine VINCENT
Mme Aïcha SCHOENE**

LES PROFESSIONNELS DU RASED

Qui sont-ils ? Que font-ils ?



Le/la maître(sse) E Aide pédagogique

Pour qui ?

L'enfant a envie d'apprendre mais cela paraît trop difficile ou cela va trop vite ou tout se mélange dans sa tête...

L'enfant ne sait pas comment faire pour lire, écrire, calculer...Il a peur de ne pas réussir à l'école.

Que propose le/la maître(sse) E ?

Le travail se fait souvent en petit groupe: on apprend à réfléchir autrement, à améliorer sa manière de travailler.

L'aide peut aussi être apportée dans la classe.

Un projet d'aide spécialisé est établi.

Apprendre à réussir



Le/la maître(sse) G Aide rééducative

Pour qui ?

L'enfant n'arrive pas à apprendre : il est trop agité ou trop timide, il a trop de pensées ou de soucis dans la tête. Il peut aussi avoir du mal à accepter les règles.

Que propose le/la maître(sse) G ?

L'enfant reçoit une aide seul ou en très petit groupe dans un lieu d'écoute, de parole et de dialogue.

Les activités proposées permettent à l'enfant de parler et de construire son statut d'élève.

Il s'agit d'aider l'enfant à :

- retrouver le désir et le plaisir d'apprendre,
- donner du sens à ce qu'il apprend,
- trouver sa place parmi les autres enfants et les adultes.
- développer son estime de soi

Une autorisation écrite des parents est obligatoire.

Un projet est établi entre l'enfant, l'enseignant de la classe, la famille et le maître G.

Se sentir libre d'apprendre



Le/la psychologue de l'Éducation Nationale

Pour qui ?

Quand l'enfant n'arrive pas à apprendre en classe, à se sentir bien dans sa vie, à l'école, à la maison ou avec les autres.

Que propose le/la psychologue ?

Des observations en classe, des entretiens individuels avec l'enfant et avec la famille. Elle pratique des bilans : dessins, tests. Elle peut parfois proposer un accompagnement psychologique. Elle aide à aménager la scolarisation des enfants handicapés.

À la suite du bilan, elle peut proposer des pistes d'aménagement et de travail dans la classe en fonction du profil de l'enfant.

Une autorisation écrite des parents est obligatoire.

Les partenaires :

- Les parents ou tuteurs légaux de l'enfant.
- À l'école : les autres membres du RASED, l'équipe éducative scolaire
- À l'extérieur : CAMPS, PMI, SESSAD, CMPP, services sociaux, les spécialistes en libéral...

Se sentir mieux à l'école